

amour. Le Docteur séraphique appelle la sainte communion un contrat par lequel Jésus-Christ nous passe son amour et par lequel aussi nous lui passons tout le nôtre. Renouvelons souvent ce contrat, ratifions-le chaque jour, si c'est possible ; vivons du moins de telle sorte que nous puissions communier chaque jour.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE



L'APOTRE

Le premier, parmi tous les législateurs de la vie religieuse, saint François fit à ses Frères un précepte de la prédication⁽¹⁾. Avant lui, les fondateurs d'Ordres avaient tiré leurs phalanges du monde pour les entraîner au désert. Ni saint Basile, ni saint Augustin, ni saint Benoît, n'avaient conçu le dessein d'unir au silence et aux austérités du cloître les travaux de l'apostolat. Leurs monastères étaient de saintes solitudes où l'on se sanctifiait par la prière. " La foule les aperçoit de loin, comme ces châteaux que le voyageur, qui passe dans la plaine, entrevoit au haut des montagnes ; rarement l'anachorète ou le cénobite prenait son bâton pour venir visiter les hommes. Saint Antoine n'avait quitté qu'une fois son désert de Kolsim pour soutenir, dans Alexandrie, la foi catholique opprimée. Saint Bernard, après avoir réglé, en gémissant, les affaires de l'Europe, se hâtait de rentrer à Clairvaux."

Saint François, au contraire, comme autrefois le Christ, dispersa ses disciples aux quatre vents du ciel. Aux Frères-Mineurs, il légua, pour subjuguier les âmes, non les subtilités et les vaines

(1) Six ans après la fondation de l'Ordre franciscain, le glorieux saint Dominique fondait, à son tour, les Frères-Prêcheurs (1215). Les Frères-Mineurs ont donc été le premier ordre de prédicateurs institués dans l'Eglise ; il ne saurait y avoir de contestation sur ce point.